

Objectif à mi-mandat : garder notre cap !

On se félicite que certaines des mesures de notre programme (cf. notre site) aient été mises en œuvre ou lancées comme par exemple le plan arbre, le plan vélo, le skatepark, plus de zones 30, une maison de santé, une intervenante sociale au commissariat pour accompagner les victimes... Faites la comparaison ! On peut aussi saluer les progrès réalisés en matière de concertation au travers des maisons et des conseils de quartier ainsi que les réalisations présentées dans ce bilan de mi-mandat. Il faut cependant poursuivre les efforts sur certains domaines qui touchent le cadre de vie et le pouvoir d'achat des Versaillais (propreté, logement social, autonomie, tarifs des services), traiter avec plus de réactivité leurs doléances et accélérer les plans de transition.

Côté propreté, malgré de nombreux signalements, certaines poubelles de la ville débordent toujours et les nuisibles prolifèrent. Il aura fallu des demandes répétées pour que le sujet des camions à gros tonnage qui traversent la ville en contravention soit examiné. Et la crise énergétique pour que les lumières soient éteintes plus tôt. Des occasions ont été manquées, lors du renouvellement du marché des cantines scolaires, d'augmenter la fréquence des menus végétariens, lors du renouvellement du marché du mobilier urbain, d'augmenter le nombre de sanisettes.

Notre liste voulait faire de Versailles Grand Parc (VGP) une union des forces pour mettre en œuvre un plan de transition écologique ambitieux et favoriser le rayonnement de nos communes. Nous n'avons changé ni d'échelle ni de vitesse. VGP vient à peine d'accoucher d'un diagnostic, point de départ du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial, obligatoire depuis 2017 !), et on attend toujours le plan d'action ainsi que des indicateurs publics et complets pour mesurer les progrès. Le PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) n'est toujours pas voté. Plus globalement, l'agglomération se positionne en support des communes et se limite à la mutualisation des moyens. L'action communautaire a été qualifiée par la Chambre Régionale des Comptes de « réduite au minimum » sur la période 2015-2020, la majorité assumant ce choix politique, considérant que l'intégration est une source de complexité. Pourtant, nous avons justifié le transfert de la compétence « Promotion du tourisme » de Versailles par le potentiel de développement sur le territoire de VGP. Mais quand on suggère aux élus de candidater pour accueillir le forum des archivistes en 2025, aucune suite n'est donnée. Enfin, nous avons proposé de lancer un audit des infrastructures pour nous doter d'équipements sportifs supplémentaires à la hauteur de nos ambitions mais le FC Versailles est toujours sans perspective locale en cas de montée en ligue 2.

Continuons d'exiger une qualité de service et des plans de transition et d'investissements ambitieux et concertés.

Anne-France Simon

ensemblevivonsversailles@gmail.com

Ensemblevivonsversailles.fr